

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

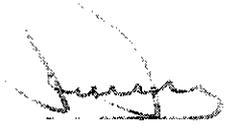
12 MARS 1999

- Communauté française
- Provincial et communal

- Libre confessionnel
- Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :
Jean Steensels, Président du Conseil de coordination.

Date et signature :
le 12 mars 1999



2. Intitulé de l'unité de formation :

Formation de base en techniques de nettoyage par machines.

Code de P.U.F. : 812101 U12E1	Code du domaine de formation : 801
--------------------------------------	---

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page

5. Classement de l'unité de formation :

- Enseignement secondaire de : transition qualification
- Du degré : supérieur inférieur

Enseignement supérieur de type court

Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	(1)
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input type="checkbox"/>	Economique	<input type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page.

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 6 pages.

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page.

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

12 MARS 1999

Code de l'unité de formation : 812101012E1	Code du domaine de formation 801
--	----------------------------------

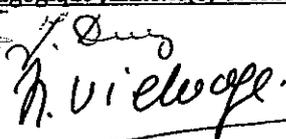
11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du (des) cours (2) (4).	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Organisation du travail	C.T.	B	40
Technologie électricité	C.T.	B	30
Technologie du montage en mécanique	C.T.	B	20
Technologie des équipements et des produits	C.T.	B	80
Ergonomie, hygiène et sécurité	C.T.	B	24
Travaux pratiques d'électricité et méthode	PP	L	30
Travaux pratiques de montage mécanique et méthode	PP	L	20
Manipulations des équipements et des produits	PP	L	80
Entretien des équipements	PP	L	30
2. Part d'autonomie		P	46
		Total des périodes	400

12. Réserve au Service d'inspection :a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)]

Avis favorable le 23.03.1999


b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :



A. COLLINET
ADM. PEDAG.

Date : 01 AVR. 1999

Signature :

--
(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

D8BIS/UF: au 01.03.96

12 MARS 1999

Annexe 1

Page 1

1. Finalités de l'unité de formation

1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de Promotion Sociale, cette unité doit :

- 1.1.1 Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- 1.1.2 Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

- 1.2.1. Développer ou réactiver les potentialités, qualités et aptitudes de chacun, afin de (re)donner confiance en eux-mêmes aux apprenants.
- 1.2.2. Susciter la prise de conscience du rôle et des responsabilités que chacun devra assumer dans une équipe hiérarchisée.
- 1.2.3. Développer les savoirs, savoir-faire, savoir-être adaptés à l'entretien de bureaux et de locaux industriels, et qui permettent :
 - D'utiliser correctement des machines sophistiquées, fragiles et dangereuses exigeant lecture et compréhension des notices du constructeur, dans le respect des consignes de sécurité et d'hygiène;
 - De connaître la destination, l'usage et la manipulation de produits d'entretien de plus en plus spécifiques;
 - D'assurer une maintenance élémentaire des machines utilisées.

2. Capacités préalables requises

2.1. Capacités préalables requises

2.1.1 En français

L'apprenant sera capable de :

- Emettre oralement ou par écrit un message relatif à la vie quotidienne.
- Dégager l'idée essentielle d'un texte écrit, d'une quinzaine de lignes minimum, relatif à la vie quotidienne.

2.1.2. En mathématiques

L'apprenant sera capable de :

- Effectuer les quatre opérations élémentaires sur des nombres entiers ou décimaux;
- Prendre une fraction, un pourcentage d'une quantité;
- Effectuer des conversions simples et d'usage pratique sur des mesures de longueur, de capacité, de volume et de poids;
- Calculer le périmètre et la surface d'un rectangle.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base (CEB).

12 MARS 1999

Annexe 3

Page 1

3. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement

Cette unité de formation est destinée à un groupe ne comportant pas plus de 15 candidats.

4. Programme des cours

4.1. Organisation du travail

L'étudiant sera capable de :

4.1.1. Définir l'organisation du travail et les généralités qui s'y rapportent :

- Rôles, objectifs et origines de l'organisation des postes de travail;
- Structure d'une entreprise, ses buts.

4.1.2. Définir la notion de productivité et envisager ses répercussions.

4.1.3. Structurer les étapes d'un travail :

- Préparation;
- Organisation;
- Vérification.

4.1.4. Contrôler les coûts d'entretien :

- Correspondance finale avec les cahiers de charges;
- Contrôle du temps presté et hypothèses explicatives;
- Contrôle de la consommation en produits et en matériel.

4.1.5. Utiliser un agenda.

4.1.6. Lire et rédiger :

- Une fiche de travail;
- Une fiche de contrôle;
- Un bon de commande;
- Un planning de :
 - Travaux journaliers,
 - Travaux hebdomadaires,
 - Travaux mensuels,
 - Travaux annuels.
- Un rapport de fin de chantier.

4.2. Technologie électrique

L'étudiant sera capable de :

4.2.1. Fournir une définition illustrée et/ou une explication sommaire des notions :

- de constitution moléculaire et atomique de la matière,
- de conducteur et d'isolant et citer, par une bonne orthographe, trois conducteurs et isolants,
- de travail, de puissance, du calcul de la consommation d'énergie,
- de tension et d'intensité du courant.

4.2.2. Illustrer les effets calorifiques, magnétiques et chimiques du courant électrique.

4.2.3. Enoncer et expliquer les dangers de l'électricité.

4.2.4. Respecter les précautions de mise en service et d'arrêt du matériel, d'engins électriques et des systèmes d'alarme.

4.3. Technologie du montage en mécanique

L'étudiant sera capable de :

4.3.1. Fournir une définition illustrée des notions de forces, leviers, frottement, usure et grippage.

4.3.2. Caractériser les matières telles que l'acier, l'aluminium, le cuivre, le plastique (masse spécifique, résistance mécanique, soudabilité, altérations, utilisations...).

4.3.3. Enoncer les formes et caractéristiques de transmission, d'assemblage, de lubrification et d'étanchéité et notamment :

- Expliquer succinctement les différents types d'assemblages :

● Permanents :

- Soudage,
- Rivetage,

● Démontables :

- Conditions d'un bon assemblage boulonné,
- Utilisation d'un frein d'écrou; types.

- Rencontrer sagement des problèmes élémentaires de lubrification :

- Utilité,
- Qualités d'huile(s).

12 MARS 1999

Annexe 4

Page 3

– Décrire globalement des organes mécaniques comme :

- Les ventilateurs: description, propreté, fonctionnement optimum;
- Les roulements à billes et à aiguilles :
 - Conditions de bon fonctionnement,
 - Usure, symptôme(s), remplacement,
 - Les protecteurs anti-poussière,
 - Les autolubrifiants.
- Les bagues, coussinets :
 - Conditions de bon fonctionnement,
 - Les matières (bronze, nylon),
 - Usure, remplacement.
- Les chaînes et courroies :
 - Types, formes, caractéristiques;
 - Conditions de fonctionnement,
 - Défauts, usures,
 - Pose et dépose des organes.
- Les joints d'étanchéité :
 - Matières, qualité, caractéristiques;
 - Fabrication.
- Frottements, échauffements, usures, grippages.

12 MARS 1999

Annexe 4

Page 4

4.4. Technologie des équipements et des produits

L'étudiant sera capable de :

- 4.4.1. Interpréter les notices accompagnant les produits et matériels.
- 4.4.2. Montrer l'influence réciproque de la durée et des paramètres chimique, mécanique et calorifique en matière de nettoyage (selon le principe de Zinner).
- 4.4.3. Différencier les acides et les bases.
- 4.4.4. Définir et mesurer un PH.
- 4.4.5. Reconnaître les sources microbiennes et les modes de transmission des microbes.
- 4.4.6. Caractériser :
 - Certains matériaux (terre cuite, calcaire, caoutchouc, carrelages, linoléum, sols pastillés, tapis);
 - Certains produits d'entretien (eau de Javel mousses, détergents (savon), solvants, cires et protections, désinfectants, déodorants);
 - Les matériels utilisés sous leur aspect sécurité (échelles, gants, protections, chaussures, vêtements).
- 4.4.7. Choisir la méthode, le matériel et les machines adéquats en matière de :
 - Dépoussiérage (mobilier et sol);
 - Nettoyage des sols durs;
 - Entretien des tapis
 - Traitements spécifiques (ordinateurs, téléphones...);
 - Environnement hospitalier, administratif et de l'entreprise de nettoyage.

4.5. Ergonomie, hygiène et sécurité

L'étudiant sera capable de :

- 4.5.1. Analyser quelques mouvements et leur incidence sur le squelette, la musculature et les liaisons vasculaires.
- 4.5.2. Choisir le moment approprié à l'effort à fournir, exemples :
 - Levée d'une charge,
 - Manipulations d'essorage de torchons,
 - Balayage, raclage du sol, des murs et des vitres.
- 4.5.3. Intervenir à bon escient en cas d'accident.

4.6. Travaux pratiques d'électricité et méthode

L'étudiant sera capable, en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie :

- 4.6.1. Reconnaître des accessoires normalisés utilisés en installation électrique domestique.
- 4.6.2. Dénuder correctement une tête de câble électrique d'utilisation domestique.
- 4.6.3. Effectuer des étamages de fils multibrins.
- 4.6.4. Raccorder correctement des borniers de fiches et de prises bipolaires (choix des câbles en fonction des utilisations) et utiliser des passe-fils et des gaines.
- 4.6.5. Tester :
 - La tension aux prises;
 - La tension aux borniers d'un ensemble;
 - Un fusible, un disjoncteur, un câble électrique.
- 4.6.6. Lire un schéma simple de raccordement de machines et y repérer des borniers, des parties isolantes, des parties conductrices, des sources d'échauffements.

4.7. Travaux pratiques de montage mécanique et méthode

L'étudiant sera capable, en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie :

- 4.7.1. Scier, limer, plier, forer différentes matières.
- 4.7.2. Réaliser des assemblages mécaniques simples par rivetage.
- 4.7.3. Effectuer des petites réparations telles que :
 - Réaliser des joints d'étanchéité;
 - Remplacer des chaînes et courroies et procéder aux réglages opportuns;
 - Monter et démonter des roulements simples;
 - Extraire des gougeons cassés.

12 MARS 1999

Annexe 4

Page 6

4.8. Manipulation des équipements et des produits

L'étudiant sera capable, en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie :

- 4.8.1. Utiliser de manière adéquate les produits d'entretien.
- 4.8.2. Dépoussiérer, nettoyer, entretenir des sols, des tapis et du mobilier.
- 4.8.3. Appliquer les traitements spécifiques à des locaux particuliers tels que cuisines, sanitaires...

4.9. Entretien des équipements

L'étudiant sera capable, en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie :

- 4.9.1. Respecter les consignes d'utilisation, de maintenance (journalière ou autre) et de stockage des matériels et des équipements.
- 4.9.2. Décrire clairement les symptômes d'une panne.

5. Capacités terminales

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant doit être capable de :

- Organiser son travail en fonction des consignes qui lui sont données;
- Travailler au sein d'une équipe;
- Réaliser l'entretien de bureaux et de locaux industriels en appliquant les techniques de nettoyage adéquates et en respectant les règles d'organisation du travail et d'ergonomie;
- Gérer le stock de produits de manière judicieuse et dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte de la manière dont l'étudiant :

- Organise son travail en fonction des consignes qui lui sont données;
- Choisit et utilise les produits
- Utilise, entretient et stocke l'équipement mis à sa disposition.

12 MARS 1999

Annexe 6

Page 1

6. Chargés de cours

Pour chacune des activités d'enseignement suivantes :

- Technologie électricité
- Technologie mécanique
- Travaux pratiques d'électricité
- Travaux pratiques de mécanique

le chargé de cours sera un enseignant.

Pour chacune des activités d'enseignement suivantes :

- Organisation du travail
- Technologie des équipements et des produits
- Ergonomie, sécurité et hygiène
- Manipulation des équipements et des produits
- Entretien des équipements

le chargé de cours sera un expert pouvant justifier d'une expérience actualisée dans le domaine du cours concerné.